

Intervention
du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Assemblée Générale de la Société Hippique Française
Vendredi 2 mars 2007

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Vous avez choisi de tenir cette année votre assemblée générale à l'Ecole nationale d'équitation et cette « première » mérite d'être soulignée.

Première car c'est je crois une nouveauté que de vous réunir en province marquant ainsi votre volonté d'être proche des acteurs de terrain.

Première aussi d'avoir choisi l'Ecole nationale d'Equitation avec laquelle vous oeuvrez déjà pour la semaine du dressage. Sans doute faut-il voir aussi dans ce rapprochement avec le Cadre noir une recherche et une volonté de classicisme bien nécessaire à la formation et à la valorisation de nos jeunes chevaux ...

Mais votre assemblée générale n'a pas pour autant voulu ressembler à « une journée à la campagne » si l'on mesure les sujets abordés et le travail de la SHF au cours de cette année écoulée.

Vous me permettez donc de revenir sur certains sujets évoqués.

Tout d'abord pour souligner le travail de réflexion et pour partie de mise en œuvre que vous avez déjà effectué.

- le circuit des 6-7 ans « élite » voulu tant par votre président que par les cavaliers a vu le jour. Son intérêt prouvé dès la première année justifie son développement et l'engagement de la Fédération et de ses responsables à vos côtés est de bon augure ;
- la labellisation des terrains est un gage de sérieux et de qualité qu'il convient de poursuivre en aidant les organisateurs. Sans doute faut-il également conduire cet effort dans les disciplines autres que le saut d'obstacles ;
- la réflexion sur le circuit de 4 ans doit être poursuivie. Je crois qu'aujourd'hui chacun mesure les limites du schéma actuel : il convient d'assurer une formation plus solide et complète à nos jeunes chevaux ce qui contribuera sûrement à mettre en valeur la qualité de notre élevage ;
- enfin le plus grand chantier reste sans doute la définition et l'avenir du cycle libre – chacun s'accorde à dire qu'il devrait être destiné aux amateurs. Il s'agit alors de concevoir un circuit qui trouve son indépendance par rapport au cycle classique et dont les modalités d'exécution soient simples. Il semble que la réflexion doit être poursuivie pour trouver le juste équilibre.

Cette année a été l'occasion pour un grand nombre de s'intéresser et de réfléchir à ces questions liées à la formation des jeunes chevaux :

- l'ACSSOF a organisé un forum où ce sujet a été abordé ;
- le CSI de Bordeaux a été l'occasion de rencontres au cours desquelles des débats fort intéressants ont eu lieu. Ils ont bien mis en évidence des problématiques communes au niveau européen auxquelles chaque pays apporte une réponse particulière. Je note au passage que votre circuit est de loin le mieux doté ce qui est une force mais aussi le plus dépendant des financements publics ce qui est une faiblesse.

Il appartient à l'ensemble de ces acteurs et à la SHF de poursuivre une réflexion commune et sans doute d'envergure à laquelle, bien sur, la sous-direction du cheval sera particulièrement attentive.

Il convient d'évoquer également les questions budgétaires, soulignant tout d'abord que l'effort de l'Etat, dans un contexte budgétaire délicat est plus que constant.

- ainsi, en 2006, la SHF a pu bénéficier d'une majoration des dotations au delà de ce qui était prévu au budget initial. Pour 2007 nous essaierons dans toute la mesure du possible de reconduire le montant effectivement utilisé en 2006 ;
- la subvention réservée au fonctionnement subira une diminution (20%) à l'instar des subventions accordées aux autres structures ;
- enfin le fonds EPERON dont l'application sur les dotations a sûrement eu un impact non négligeable. Il serait intéressant toutefois d'en mesurer l'effet réel en terme de progression qualitative ainsi que son effet « levier » sur une politique générale de valorisation.

Ces sujets budgétaires sont au centre de la réflexion aujourd'hui conduite par la sous-direction du cheval et les Haras nationaux avec l'ensemble des acteurs de la filière : la refonte des encouragements.

Ces réflexions doivent permettre de définir et répartir les moyens nécessaires qui permettront à la filière de conduire un véritable développement économique.

Ainsi sera t-il nécessaire de s'interroger sur la notion de professionnel et d'amateur, sur la notion d'élevage et d'éleveur, leur nature et leur localisation.

Tout cela conduira à apporter une réponse qui doit aller dans le sens d'une plus grande professionnalisation de la filière. Cette réflexion sur les encouragements aura bien évidemment un lien étroit avec la nouvelle définition de l'ouverture des chevaux aux épreuves, sujet sur lequel il convient également de se pencher.

Je voudrais enfin évoquer la réforme de vos statuts qui figure à votre ordre du jour. Au-delà de la nécessité de les « toiletter » un peu, je veux souligner deux évolutions majeures :

- le mandat de vos élus passe à quatre ans ce qui donne une stabilité nécessaire à la conduite de véritables évolutions ;
- la place réservée aux représentants des éleveurs et donc des associations de race a maintenant une réalité institutionnelle. Cela paraît juste et doit permettre une meilleure prise en compte des intérêts réciproques.

Vous savez à quel point la structuration de la filière est importante pour permettre à tous ses acteurs d'en tirer un revenu décent. C'est un enjeu majeur qui suppose que chaque pièce du puzzle soit à sa place et que chaque structure ait une claire conscience des tâches qui lui sont dévolues.

Vous tirez votre légitimité d'une existence plus que centenaire et de l'excellence de vos circuits. Cette expérience et ces capacités doivent être mis au service des professionnels du cheval. J'espère que les rapprochements en cours avec la FIVAL et les associations nationales de race permettront d'optimiser l'ensemble du dispositif. Il importe en effet, au delà de la formation et de la valorisation des jeunes chevaux, d'intégrer pleinement la finalité économique de l'élevage. De ce point de vue, je souscris pleinement à vos ambitions de commercialisation renforcée et de promotion à l'international avec le concours de l'UNIC.

Certains auraient pu penser que cette assemblée générale serait ordinaire. Les sujets abordés et les chantiers à venir nous prouvent le contraire.

Merci, Monsieur le Président ainsi que vous tous pour le travail accompli et les résultats déjà obtenus.

Bon courage pour les dossiers à venir et soyez assuré de notre attention et de notre soutien.